

Formation Musicale Active

Ou pratique collective
Petit livret à l'attention des parents d'élèves

Description du projet :

Cet atelier consiste à amener les enfants de l'association à pratiquer la musique en collectif, afin de proposer un concert à la fin de l'année scolaire.

L'objectif étant de lier le contenu des cours de solfège (formation musicale) à cet atelier, afin de le rendre plus didactique, et de proposer aux enfants des aspects de création, des choix musicaux concrets dans la perspective d'une représentation avec du public.

Les compétences musicales que sont l'écoute de soi avec les autres instrumentistes, la compréhension de la structure d'un morceau, le fait de jouer en public, potentiellement avec des musiciens et musiciennes confirmé.e.s ne peuvent pas être apportés par les cours particuliers (ou difficilement) et c'est là le sens de ce cours.

Pourquoi :

- Pratiquer ensemble c'est l'essence de la musique.
- Plusieurs enfants ont renvoyé les années précédentes un manque de sens dans la pratique de leur instrument en solitaire, voir une source de démotivation quant à la poursuite des cours individuels.
- Une partie des subventions allouées à l'association par le département dépendent de la mise en place par l'association de ces pratiques collectives.

Pour qui :

- Les élèves avec 3 ans minimum de pratique instrumentale inscrits en cours de formation musicale active, engagés sur l'année.

Comment :

- Avec l'engagement et le soutien minimal des professeurs d'instruments salariés de l'association.
- En impliquant les parents disponibles dans l'apprentissage et le suivi des mélodies/paroles des morceaux pratiqués en cours collectif.

Mise a disposition de ressources/coordination :

- Un Padlet/cloud sera mis en accès libre avec des MP3 des morceaux avec les parties séparées par instruments, des partitions, les dates importantes etc.
- Des partitions, les paroles des chansons seront imprimées et transmises aux enfants dans leur cahier de solfège, et des fichiers sur clef usb pourront être transmis également aux enfants pour permettre aux parents de les accompagner efficacement dans l'apprentissage des morceaux.

Déroulé du projet:

Septembre/Octobre :

en Pratique collective (Anatole) :

-choix de 4 à 6 morceaux, transmission des morceaux choisis aux différents acteurs et actrices du projet (parents, professeur.e.s d'instruments)

Ce que vous pouvez faire :

- faire écouter à vos enfants le repertoire que nous travailleront dans l'année.
- accompagner vos enfants dans le choix des propositions de morceaux.
- motiver vos enfants sur le sens/l'intérêt de ce cours, l'idée de jouer ensemble, de participer à des concerts en fin d'année.

Octobre à juin :

FMA: Pratique collective et Formation musicale :

-Transmission des chants, arrangement et choix des morceaux avec les enfants en cours de fma et solfège.

Ce que vous pouvez faire :

- inviter vos enfants à pratiquer régulièrement les morceaux qu'ils apprennent en cours d'instrument, la régularité étant plus importante que la durée (mieux vaut 5/10minutes par jour qu'une demi heure isolée dans la semaine).
- chanter les chansons avec eux pour que les paroles s'inscrivent petit à petit dans leur mémoire.
- échanger avec moi si vous rencontrez des difficultés particulières.

Contact Anatole :

06 88 72 83 64

Wieneranatole@gmail.com

Ressources Cloud en accès libre :

[Musiqueenobiou.fr](https://musiqueenobiou.fr)

Rubrique : FMA

code : [musique38](#)

Horaires fixes toute l'année:

-Solfège débutant (1^{ere} année) : de 13h à 13h45.

-Solfège intermédiaire (2-3^e année) : de 13h45 à 14h30.

-Solfège «avancé»(3-4^e année) : de 14h30h à 15h

-Pratique collective (fma/cours d'ensemble) : de 15h à 15h45 (plus ou moins 10 minutes)